

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 mai 2024



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS



Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 mai 2024, s'est réuni le lundi 27 mai 2024 à 20 H 00, Maison de l'Enfance à La Ferrière.



24-052 Clôture du budget annexe de la Pironnière

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le reversement de l'excédent sur le budget principal, à hauteur de 104 458.08€.
- **APPROUVE** la clôture du budget annexe « La Pironnière » à compter du 1er juillet 2024.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

24-053 Budget commune / Ouverture d'une ligne de trésorerie

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibéré, à l'unanimité :

- **PREND** en considération et approuve la proposition de M. le Maire.
- **DÉCIDE** de demander à la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ATLANTIQUE VENDEE l'attribution d'une ouverture de crédit, aux conditions financières proposées :
 - Montant : 600 000 €
 - Taux : Euribor 3 mois moyenné + 0.58 %
 - Commission d'engagement : 0,10 %
 - Paiement des intérêts : à la fin de chaque trimestre civil
 - Durée : 1 an
 - Frais de dossier : 0 €

Les utilisations de ce concours seront remboursées au gré de la commune.

- **PREND** l'engagement :
 - D'utiliser ce concours pour faciliter l'exécution du budget annuel,
 - D'affecter les ressources procurées par ce concours, suivant leur destination et les règles d'affectation budgétaire,
- **PREND** l'engagement pendant toute la durée de l'Ouverture de Crédit de créer et de mettre en recouvrement en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement des intérêts et le remboursement des fonds utilisés.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

24-054 Création d'un pôle culturel et associatif sur le site de l'ancienne mairie / Demande de subvention au Conseil Départemental de Vendée - volet informatique et numérique

Le CONSEIL MUNICIPAL après délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter le Conseil Départemental de Vendée pour une demande de subvention concernant les équipements informatiques et numériques, au taux le plus élevé possible.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tous les documents se rapportant à celui-ci et notamment la demande de subvention.

L'intégralité des délibérations et des débats seront retranscrits dans le procès-verbal de la séance

24-055 Création d'un pôle culturel et associatif sur le site de l'ancienne mairie / Avenant n° 1 au lot 18 : Électricité avec l'Ets SNGE Ouest Génie Climatique

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 votes contre de BUGEL Dominique, CHARRON Christian, MOREAU Marie-Claude, POIRAUD Nadège, RAMBAUD Franck, TANGUY Marie-Hélène) :

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au lot 18 - Électricité avec l'entreprise SNGE Ouest Génie Climatique : concernant des modifications d'agencement de prises et une modification du système intrusion, pour un montant de 1 825.85 € HT soit 2 191.02 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 lot 18 - Électricité qui porte le montant total à la somme de 150 825.85 € HT soit 180 991.02 € TTC, représentant une augmentation de 1,23% du marché initial.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal aux articles et chapitres prévus à cet effet.

24-056 Transformation du pôle culturel actuel en Hôtel de Ville / Avenant n° 2 au lot 5 - Bardage zinc et métallique avec l'Ets RAIMOND

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 votes contre de BUGEL Dominique, CHARRON Christian, MOREAU Marie-Claude, POIRAUD Nadège, RAMBAUD Franck, TANGUY Marie-Hélène) :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 au lot 5 - Bardage zinc et métallique avec l'entreprise RAIMOND concernant des travaux modificatifs suite à la plus-value sur les couvertines zinc sur les retours pour un montant de 1 451,42€ HT soit 1 741,70€ TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au lot 5 - Bardage zinc et métallique qui porte le montant total à la somme de 180 900,28€ HT soit 217 080.34€ TTC, représentant une diminution de -21,92% du marché initial.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal aux articles et chapitres prévus à cet effet.

24-057 Transformation du pôle culturel actuel en Hôtel de Ville / Avenant n° 2 au lot 9 - Menuiseries intérieures bois avec l'entreprise BRODU

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 votes contre de BUGEL Dominique, CHARRON Christian, MOREAU Marie-Claude, POIRAUD Nadège, RAMBAUD Franck, TANGUY Marie-Hélène) :

- **APPROUVE** l'avenant n° 2 au lot n° 9 - Menuiseries intérieures bois avec l'entreprise BRODU : Remplacement d'un voile standard par un voile indéchirable pour un montant de 1 972,29 € HT soit 2 366,75 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au lot n° 9 - Menuiseries intérieures bois qui porte le montant total à la somme de 143 121,30 € HT soit 171 745,56 € TTC, représentant une augmentation de 2,12% du marché initial.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal aux articles et chapitres prévus à cet effet.

24-058 Transformation du pôle culturel actuel en Hôtel de Ville / Avenant n° 2 au lot 19 : Électricité- Ets SNGE Ouest Génie Climatique

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à la majorité (6 votes contre de BUGEL Dominique, CHARRON Christian, MOREAU Marie-Claude, POIRAUD Nadège, RAMBAUD Franck, TANGUY Marie-Hélène) :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 au lot 19 - Électricité avec l'entreprise SNGE Ouest Génie Climatique (lot 19) concernant des travaux modificatifs de luminaires, de modification des 2 baies de brassage et du rajout d'un clavier anti-intrusion, pour un montant de 1 630,40 € HT soit 1 956,48 € TTC.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au lot 19 - Électricité qui porte le montant total à la somme de 142 241,54 € HT soit 170 689,85 € TTC, représentant une augmentation de 7.08% du marché initial.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal aux articles et chapitres prévus à cet effet

Mairie

92 rue Nationale 85280 LA FERRIERE - Vendée

Tél. 02 51 40 61 69 - mairie@laferriere-vendee.fr - www.laferriere-vendee.fr

24-059 La Paillerie-Le Margat-La Malvoire-les Poudrières / Enquête publique unique de déclassement préalable à l'aliénation de 4 portions de voies communales - Rapport du Commissaire enquêteur et cession de voies communales à l'EARL les Cœurs Vendéens, VALDEFIS, Monsieur Fabien RABILLER et Monsieur Dimitri BROSSEAU

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **PREND** acte de l'avis favorable avec réserve du Commissaire enquêteur au projet de déclassement préalable à l'aliénation de 4 portions de voies communales à la Paillerie, le Margat, La Malvoire et les Poudrières tel que présenté au dossier d'enquête publique.
- **EMET** un avis favorable au déclassement préalable à l'aliénation de 4 portions de voies communales à la Paillerie, le Margat, La Malvoire et les Poudrières tel que présenté au dossier d'enquête publique.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités administratives liées à ce déclassement.
- **ACCEPTE** de vendre à l'EARL les Cœurs Vendéens une portion de voie communale entre les parcelles section ZV n° 48,49 et ZS n° 37 à la Paillerie d'une superficie de 680m² au prix de 10 € le m² selon l'établissement du document d'arpentage.
- **ACCEPTE** de vendre à VALDEFIS une portion de voie communale n°221 devant la parcelle section YP n° 45 au Margat d'une superficie de 305m² au prix de 10 € le m² selon l'établissement du document d'arpentage.
- **ACCEPTE** de vendre à Monsieur Fabien RABILLER une portion de voie communale n° 725 devant la parcelle section YM n° 71 aux Poudrières d'une superficie de 75m² au prix de 10 € le m² selon l'établissement du document d'arpentage.
- **ACCEPTE** de vendre à Monsieur Dimitri BROSSEAU une portion de voie communale entre les parcelles section ZD n° 135 et 105 à la Malvoire d'une superficie d'environ 160m² au prix de 10 € le m² selon l'établissement du document d'arpentage.
- **PRECISE** que les frais de bornage et d'actes seront à la charge des acquéreurs.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir auprès de la SCP Mercier-De Castellan aux Essarts en Bocage.

24-060 Rythmes scolaires / Organisation semaine de 4 jours

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable pour une organisation des temps scolaires sur une semaine de 4 jours à compter de la rentrée 2024.
- **EMET** un avis favorable pour les horaires de fonctionnement ci-dessus à compter de la rentrée 2024.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à demander à la Direction Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) une dérogation pour une organisation des temps scolaires sur 4 jours.

24-061 PEDT / Convention de Labellisation du « Plan Mercredi »

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention « Charte Qualité Plan Mercredi ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention « Charte Qualité Plan Mercredi ».

24-062 Planète Jeunes / Fixation du prix de séjour d'été de l'accueil de loisirs

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs pour les prix de séjour d'été de l'accueil de loisirs.
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires et à émettre les titres de recettes correspondants.

Mairie

92 rue Nationale 85280 LA FERRIERE - Vendée
Tél. 02 51 40 61 69 - mairie@laferriere-vendee.fr - www.laferriere-vendee.fr

24-063 Personnel / Planète Jeunes - Création de postes non permanents en Contrats d'Engagement Éducatif - Vacances d'Été

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** la proposition du Maire et de créer les 21 emplois non permanents sous Contrat d'Engagement Éducatif dans les conditions énoncées ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les contrats de recrutement correspondant.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 aux articles et chapitres prévus à cet effet

24-064 bibliothèque municipale / Règlement intérieur uniformisé par le réseau des médiathèques

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **ADOPTE** un règlement intérieur des usages de fonctionnement de la bibliothèque municipale de La Ferrière et uniformisé par le réseau des médiathèques
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le règlement et l'ensemble des pièces s'y apportant.

24-065 La Roche sur Yon Agglomération / Groupement de commandes relatif aux formations sécurité portant sur les CACES, les habilitations électriques et les formations amiante 2024/2027

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe de groupement de commandes afin de conclure des marchés de formation.
- **ACCEPTE** les termes de la convention de groupement, précisant les missions de La Roche-sur-Yon Agglomération en tant que coordonnateur du groupement.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.
- **PREND ACTE** de la procédure adaptée qui sera engagée.
- **AUTORISE** La Roche-sur-Yon Agglomération, coordonnateur du groupement, à attribuer et signer les marchés au nom et pour le compte du groupement.
- **S'ENGAGE** à exécuter les accords-cadres avec les entreprises retenues.
- **S'ENGAGE** à régler les sommes dues au titre des marchés et à les inscrire préalablement au budget.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 aux articles et chapitres prévus à cet effet.

24-066 La Roche Sur Yon Agglomération / Programme Local de l'Habitat 2023/2028 - Signature d'un contrat de Mixité Sociale Unique pour les Communes SRU déficitaires

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'élaboration et la mise en place d'un Contrat de Mixité Sociale Unique sur la période 2023/2025.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de mixité sociale unique avec L'État, La Roche-sur-Yon Agglomération et les différents acteurs et partenaires, contrat de mixité sociale « sans aménagement ».
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte et document nécessaire à la réalisation de cette décision.

24-067 Syndicat mixte fermé de la Gendarmerie d'Essarts en Bocage / Modification des statuts

Le **CONSEIL MUNICIPAL** après délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de modification des statuts du Syndicat mixte fermé de la Gendarmerie d'Essarts-en-Bocage prévoyant notamment une mise à jour de sa constitution.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout acte et document nécessaire à la réalisation de cette décision.

Mairie

92 rue Nationale 85280 LA FERRIERE - Vendée
Tél. 02 51 40 61 69 - mairie@laferriere-vendee.fr - www.laferriere-vendee.fr